



Prix régional handicap et territoires 2010, quatre initiatives récompensées

mercredi 15 décembre 2010, par [lpe](#)

Le concours régional « Handicaps et Territoires » est un rendez-vous désormais annuel. Créé en 2009, il s'inscrit dans la dynamique engagée autour de « l'Agenda 22 du Poitou-Charentes ».



Les lauréats. Crédits photo Région Poitou Charentes

Ce concours vise à récompenser les initiatives innovantes réalisées en direction des personnes en situation de handicap, en Poitou-Charentes, par des collectivités publiques et/ou des associations pour :

- valoriser, chaque année, en les récompensant, des actions innovantes permettant aux personnes en situation de handicap un meilleur accès aux domaines de la vie quotidienne (emploi, culture, tourisme, loisirs, sports, TIC...),
- faire connaître les initiatives réussies et mutualiser celles-ci,
- et plus largement contribuer à changer le regard sur le handicap.

Avec la Région Poitou-Charentes,



Participez
au concours
régional
"Handicaps
& territoires"

En 2010, le concours a évolué pour répondre aux propositions des membres du comité de sélection : une récompense spéciale de 2000 €, intitulée « Prix encouragement », a été créée au bénéfice d'une association ou d'une collectivité qui, malgré des moyens limités, a mis en place un projet exemplaire.

Les prix ont été décernés le 13 décembre 2010 à la Maison de la Région :

Premier prix : Association « [Navicule bleue](#) » (17)

Création d'une nurserie ostréicole mutualisée sur le bassin de Marennes-Oléron, animée par des personnes en situation de handicap.

La nurserie pour huîtres a été créée en 2009 pour répondre aux besoins des professionnels (section régionale conchylicole de Poitou-Charentes). L'activité est assurée par des équipes ostréicoles de personnes en situation de handicap travaillant au sein de l'ESAT « Claires et mer ». L'ancrage territorial permet la mutualisation des savoir-faire (lycée aquacole, accueil de stagiaires...).

Deuxième prix : Aunis 2i (17)

Favoriser la rencontre autour du jeu. Aunis Initiatives Insertion est un chantier d'insertion au sein duquel les salariés fabriquent des jeux surdimensionnés, des décors et des costumes destinés à être mis en scène lors d'animations sur le territoire. Des jeux ont été créés et/ou des jeux existants adaptés pour ouvrir ces activités à tous, et notamment aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées.

Troisième prix : Ville de Châtelleraut (86)

« Handicap : Châtelleraut vous guide ». La Ville de Châtelleraut conduit une politique globale du handicap. Signataire de la charte Handicap, elle a réalisé un guide d'information et de sensibilisation pour répondre aux questions de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Un pôle d'accueil unique a également été créé à leur attention.

Prix « Encouragement » : Centre socio-culturel de Bressuire (79)

« Handi-sitting ». Mise en place d'un service de « handi-sitter » au sein du Centre socio-culturel afin de permettre la garde à domicile ou en collectif, d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap. Ce service favorise la mixité des publics car il propose des accueils collectifs et offre du temps libre aux familles.

Le comité de sélection, qui s'est réuni le 4 novembre 2010, était composé comme en 2009 de représentants de la Région, d'un représentant du Conseil Général de la Vienne, de sept représentants des associations de personnes en situation de handicap (Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés de Charente, Association des sourds de Charente, Association française contre les myopathies de Charente-Maritime, Association pour adultes et jeunes handicapés de Charente-Maritime, Union nationale des amis et familles de malades psychiques des Deux-Sèvres, Association des paralysés de France des Deux-Sèvres, Association « Activités et loisirs éducatifs pour personnes avec autisme de la Vienne, Association « Voir ensemble » de la Vienne), d'une personnalité qualifiée, Monsieur Michel

BILLE, sociologue.